



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026966

HAL Id: hceres-02026966

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026966>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

Université de Picardie Jules-Verne (UPJV)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules-Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence de *Philosophie* de l'Université de Picardie s'inscrit dans le cadre historique des licences mono-disciplinaires en *Sciences Humaines et Sociales* qui ont maintenant plus de 40 ans d'âge. La formation est dispensée par les enseignants-chercheurs du Département de Philosophie, lui-même rattaché à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Sciences Humaines, Sociales et Philosophie. Cette ancienneté est un gage de stabilité : la pertinence de la formation n'est plus à démontrer, mais, dans le même temps, l'évolution des publics et la restructuration de l'environnement font qu'elle doit aujourd'hui faire face à des défis nouveaux.

Le débouché professionnel le plus naturel est l'enseignement de la discipline par la voie des concours, CAPES et Agrégation. Mais il est restreint et sélectif : la philosophie n'étant enseignée qu'en classes de terminale, les concours sont moins ouverts, et restent très sélectifs. Plus généralement, la licence de *Philosophie* vise à dispenser un socle de culture et de compétences intellectuelles (esprit d'analyse et de synthèse, approche critique des textes et des problèmes, capacités rédactionnelles) requis dans les formations complémentaires (niveau master) ouvrant aux métiers de l'enseignement, de la culture et de la communication.

Analyse

Objectifs

L'objectif pédagogique premier est clairement exposé : donner à l'étudiant une formation disciplinaire solide, par l'étude des textes et des problématiques philosophiques, et un socle de compétences transversales : analyse, synthèse, approche critique.

Les objectifs en terme de professionnalisation sont moins clairement définis : pour les raisons exposées en introduction, ils ne peuvent être que de préparer les étudiants à la poursuite d'études en master recherche et aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES, agrégation), le reste ne relevant pas des objectifs de la formation, mais de ses débouchés possibles (professorat des écoles, métiers de l'information et de la communication, métiers du livre, métiers de la culture).

Il est, à cet égard, paradoxal que le Département de Philosophie n'ait pas de contacts plus concrets et suivis avec l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement) locale, pour décider de l'éventuelle ouverture d'un parcours philosophie dans le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*.

Organisation
<p>La formation repose sur des cours de philosophie générale, d'histoire de la philosophie, des travaux dirigés et de méthodologie de la dissertation et du commentaire. Les enseignements disciplinaires sont répartis en trois groupes : les Unités d'Enseignement (UE) disciplinaires fondamentales (histoire de la philosophie, philosophie générale, puis spécialisation progressive), les UE de méthodologie (exercices philosophiques, grec, logique) et de langues (anglais).</p> <p>En licence première année (L1) une ouverture à d'autres disciplines (<i>Psychologie, Sociologie</i>) existe, et l'apprentissage d'une langue vivante (anglais ou allemand) est obligatoire dès la première année. Les étudiants sont incités à valider deux modules dès le premier semestre : le certificat C2i et le module IROBU (Initiation aux ressources et aux outils de la bibliothèque universitaire).</p> <p>La part des enseignements assurée par les enseignants-chercheurs de la discipline (CNU 17) est tout à fait satisfaisante, ce qui n'empêche pas à des intervenants (docteurs, professeurs de Classes préparatoires) d'intervenir dans le cadre de la formation.</p> <p>Une initiation au grec ancien est proposée tout au long des six semestres de la licence mais aucune donnée chiffrée n'est fournie, permettant de mesurer le succès de cette expérimentation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au sein de l'UFR. Le département de Philosophie relève de l'UFR des Sciences Humaines, Sociales, et Philosophie, qui regroupe les départements de psychologie, sociologie/anthropologie/ démographie, sciences de l'éducation, sciences sanitaires et sociales, tous basés sur le site Campus. En première année de licence (L1) et durant deux semestres, tous les étudiants ont accès à des enseignements « Questions contemporaines » extra-disciplinaires (sociologie, psychologie) assurés par les enseignants qui décident de leur contenu. Au second semestre, en licence 1, licence 2 et licence 3 les étudiants ont obligation de suivre une UE « hors mention » ou « libre », sur une liste proposée par toutes les composantes.</p> <p>Au sein du champ. La licence est bien inscrite dans le champ <i>Création, textes et langages</i>. Mais le master de recherche en <i>Philosophie</i> est placé dans le champ <i>Psychologie, éducations, enseignement</i> : la solution de continuité n'est sans doute pas favorable à la poursuite d'études en master.</p> <p>Situation géographique et environnement régional : la position intermédiaire « entre » Paris et Lille, est plusieurs fois présentée comme un atout et une opportunité. Il n'est cependant fait mention d'aucun contact avec les équipes pédagogiques de l'Université de Lille-3, bien que les enseignants-chercheurs de Lille-3 appartiennent à une unité mixte de recherche (UMR) intitulée « Savoirs, Textes, Langage », qui couvre à peu de choses près le champ auquel se rattache la licence de <i>Philosophie (Création, textes, langage)</i>.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est très cohérente puisqu'elle se compose de la totalité des enseignants-chercheurs du département de philosophie (pour 73 % des enseignements) auxquels se joignent des intervenants de la discipline ou de disciplines connexes impliquées dans la maquette (27 %).</p> <p>L'équipe est cependant fragilisée par une réduction de son effectif et la crainte de voir ses supports transférés à d'autres disciplines. Au cours du précédent quadriennal, le nombre de professeurs a été divisé par deux, passant de quatre à deux, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'attractivité de la formation, les capacités d'animation de la recherche et d'encadrement doctoral étant diminuées d'autant.</p> <p>Le rapport d'auto-évaluation déplore un manque d'unité et de collégialité au sein de l'équipe pédagogique en raison de la trop faible proportion d'enseignants résidents (d'où des difficultés pour se rencontrer et pour prendre des décisions partagées par les collègues du département). Les outils de communication devraient cependant permettre de surmonter cette difficulté.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif est réduit, et la situation préoccupante, même s'il n'y a pas de décrochage sévère : une trentaine d'étudiants en première année, mais une forte préoccupation par rapport au passage en deuxième année de licence (L2) (taux de passage L1/L2 entre 40 et 45 %). La réussite de la licence en trois ans est de 26 %, la réussite moyenne de la L3 est de 78 %. 6 inscrits en L3 en 2013 ; 10 inscrits en 2015, avec un taux de réussite de 50 % seulement.</p> <p>On note cependant une évolution qualitative positive avec l'arrivée d'étudiants primo-entrants issus de filières d'excellence, internationales, qui ne se sont pas dirigés vers les CPGE. C'est une raison supplémentaire pour envisager la création d'une filière humanités, ou bien sous la forme d'un parcours dans la licence de <i>Philosophie</i>, ou bien sous la forme d'une mention de licence hébergée au département de philosophie.</p> <p>L'insertion professionnelle n'est pas renseignée.</p>
Place de la recherche
<p>Il ne peut s'agir dans le cadre d'une licence que d'une sensibilisation à la recherche, et à une imprégnation par le biais des enseignants-chercheurs et de leurs activités dans et en dehors de l'UPJV. Par ailleurs, la plupart des chargés de</p>

<p>cours sont docteurs, doctorants, ou chercheurs ; il n'est toutefois pas spécialement fait mention d'une règle d'attribution des vacances aux chercheurs en Philosophie de l'UPJV.</p> <p>Les étudiants sont invités à assister aux séminaires internes du CURAPP (UMR 6054, Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique ; axe 2 : « Savoirs »), sans qu'il y ait de possibilité de validation d'UE par participation à ces séminaires par exemple.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation est intégrée à la maquette de formation par des UE de Projet professionnel Personnel (PPP) et de « sensibilisation au monde du travail » (L6). Ce sont des UE transversales qui relèvent du cadrage général des licences en <i>Sciences humaines et sociales</i> de l'établissement.</p> <p>Une réflexion est en cours pour rédiger une fiche RNCP spécifique à la licence de l'UPJV, tenant compte des spécificités de la maquette, du public, et du contexte socio-économique local.</p> <p>Une réflexion est menée sur l'acquisition des « compétences » qu'on imagine corrélée à la réflexion sur la fiche RNCP.</p> <p>De manière plus générale, l'Université de Picardie est une université de proximité à rayonnement régional. La situation socio-économique de la région fait que la proportion des étudiants qui s'engagent dans des études longues est relativement faible. Or la licence de <i>Philosophie</i>, comme la quasi-totalité des licences en <i>Sciences humaines et sociales</i>, n'est pas immédiatement professionnalisante, et ne peut pas l'être. Le problème structurel d'attractivité qui se présente ici de manière récurrente, ne tient donc ni à la qualité intrinsèque de la formation, ni à celle des équipes pédagogiques.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il n'y a pas de stage intégré à la maquette ni, partant, de stage pouvant donner lieu à une validation d'UE. L'équipe pédagogique souhaite ouvrir la possibilité d'une validation par un stage d'observation en lycée. L'initiative semble intéressante et à encourager si toutefois le département met aussi en place l'étape suivante : une préparation aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, en coordination avec l'ESPE.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Il existe 4 types de programmes d'échange :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) ERASMUS, qui comporte des partenariats actifs avec une douzaine d'universités. 2) Le programme d'échanges étudiants du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) qui comprend 16 universités québécoises dont 13 francophones et 3 anglophones. 3) Le réseau ISEP (International Student Exchange Program), recouvrant 300 universités dont la moitié aux Etats-Unis. 4) Les conventions bilatérales, ainsi que les possibilités de recrutement comme Assistant de français. <p>Malgré ce dispositif solide, la mobilité sortante est très faible – seulement deux étudiants sont partis à l'Université de Manchester pendant la période 2012-2015. L'Université a pourtant un accord avec des Universités étrangères prestigieuses, comme Fribourg en Brisgau, qui est, pour des raisons historiques, un des départements de philosophie les plus prestigieux d'Allemagne et d'Europe. Il y a certainement moyen de remédier à cette situation en proposant des formations hybrides avec la licence LLCER (allemand).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Un effort significatif est fait en direction des enseignants du secondaire, pour assurer une meilleure communication avec les lycées, et faire remonter autant que possible des effectifs tangents. L'équipe accomplit un remarquable travail en allant chercher les vocations dès le lycée : les conférences dans les lycées ainsi que la demi-journée d'initiation à la philosophie rencontrent un grand succès avec plus de 200 élèves en moyenne, encadrés par leurs professeurs. Ce travail patient consiste à montrer la continuité avec la philosophie telle qu'elle est pratiquée au lycée et à rassurer les lycéens sur ce type d'études.</p> <p>Les passerelles sont « automatiques » et font que la formation n'est pas verrouillée ; mais il est noté que la réorientation qui est possible avec Psychologie et Sociologie n'est guère opérante : le dispositif gagnerait à être renforcé avec les Lettres – ce qui constitue un argument de plus en faveur d'une formation pluri-disciplinaire type licence-<i>Humanités</i>.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement est de type classique, délivré en présentiel. Compte tenu des spécificités de cette licence, il n'y a pas de formation continue ou en alternance.</p> <p>L'enseignement en présentiel est désormais redoublé par l'ouverture d'une licence en télé-enseignement en coordination avec le CNED. Un contrat est signé entre les deux établissements ; les étudiants qui s'y inscrivent prennent une double inscription, à l'UPJV et au CNED – avec double versement de frais d'inscription. L'objectif est d'augmenter</p>

<p>significativement le nombre d'inscrits dans la licence de <i>Philosophie</i>. L'ensemble des enseignants est mobilisé pour cette initiative, accroissant de ce fait leur cohésion.</p> <p>Il serait souhaitable que cette orientation ne se fasse pas aux dépens des efforts consentis par ailleurs pour consolider la collaboration locale avec les lycées / CPGE, et pour ouvrir davantage la formation de licence aux autres disciplines du domaine.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La part du contrôle continu s'élève à 70 % (et 30 % en contrôle terminal écrit). Le développement du contrôle continu a eu pour effet d'augmenter l'assiduité des étudiants.</p> <p>L'évaluation fait une part importante à l'oral (50 %), ce qui est pédagogiquement souhaitable, mais n'est concrètement possible que dans les formations à petits effectifs.</p> <p>Reste à comprendre et à expliquer les fortes disparités dans le taux de réussite selon les années (une année à 100 % de réussite peut être suivie par une autre à 50 % de réussite, sans qu'aucune explication ne soit donnée à cette instabilité)</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'équipe entend se prémunir contre les dérives et les risques d'une culture pédagogique tournée vers l'évaluation atomisée et isolée des compétences. Toutefois une réflexion est actuellement conduite sur la notion de « palier » en logique, en langues vivantes et langues anciennes, et en méthodologie.</p> <p>Cette attitude appelle une remarque : la défiance à l'égard de « l'évaluation des compétences » est en elle-même compréhensible, mais l'attitude critique et la formation du jugement auxquels vise la formation ne constituent-elles pas précisément des compétences plutôt que des connaissances ?</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Pas de suivi des diplômés pour les licences générales.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Un Conseil de Perfectionnement a été mis en place en 2015 et se réunit à la fin de chaque semestre. Il comprend, pour la représentation des enseignants, le directeur du département, les responsables de diplôme licence et master, et un autre enseignant ; pour les personnalités extérieures, l'IA-IPR de l'Académie d'Amiens, un/une ancien étudiant(e) de la formation et un représentant étudiant pour chaque année de la licence et du master. Il est précisé que la réunion de ce conseil aboutit à la rédaction d'un rapport suggérant des pistes d'amélioration, mais il n'est pas précisé à qui est adressé ce rapport, ni si ses préconisations sont suivies d'effet.</p> <p>Le SUP (Service Universitaire de Pédagogie) réalise tous les ans une évaluation de toutes les formations auprès des usagers. Ce rapport est publié tous les ans et commenté lors des réunions de département par les membres de l'équipe pédagogique. Lors de ces réunions, on détermine les points sur lesquels il faut insister dans l'autoévaluation, en se rapportant aux évaluations de l'AERES en 2008 et 20012.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique solide et homogène au point de vue disciplinaire.
- La formation couvre de manière équilibrée tous les champs de la discipline.
- Les étudiants bénéficient d'un suivi attentif de la part de l'équipe pédagogique.
- Des liens précieux avec l'enseignement secondaire et les Classes Préparatoires.

Points faibles :

- Le choix de développer la licence en enseignement à distance paraît, en l'état, orthogonal vis-à-vis des efforts importants consentis par ailleurs pour développer un enseignement présentiel de qualité et de proximité.
- L'absence de coordination avec l'ESPE jusqu'à ce jour privait la licence de son débouché naturel (la préparation au CAPES, sachant que le nombre de postes ouverts au concours est en augmentation constante depuis plusieurs années).

Avis global et recommandations :

La structure de la formation et la qualité de l'équipe pédagogique sont très satisfaisantes. Les diverses initiatives destinées à remédier au problème de l'attractivité de la formation témoignent d'un réel investissement et d'un souci constant d'amélioration que l'Université doit reconnaître et soutenir. Cependant, plusieurs éléments signalés au cours de ce rapport d'expertise plaident en faveur d'une réelle ouverture de la discipline (conformément aux recommandations de l'évaluation précédente), par le développement *in situ* d'une formation vraiment pluri-disciplinaire (et indépendamment du périmètre défini par le découpage des champs). Le département de Philosophie pourrait réfléchir à tirer parti de ses bonnes relations avec les trois classes préparatoires de la région pour mettre en place et piloter une formation de type licence *Humanités*.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION PHILOSOPHIE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013600-018437-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR Sciences humaines, sociales et philosophie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Concernant les objectifs, la place de la professionnalisation et la poursuite d'étude :

Le département met en place une préparation optionnelle aux concours de l'enseignement dans le cadre du master de Philosophie. La fragilité des effectifs ne permet pas la création d'un master MEEF, en plus de la formation à la recherche.

Concernant le positionnement dans l'environnement et les passerelles :

Pour des raisons de structuration interne, la Licence et le Master de Philosophie sont désormais inscrits dans le champ 3 « Sociétés, normes, organisations, territoires » et non plus dans le champ 1 « Création, textes, langages » comme planifié à l'époque de l'écriture du dossier.

Ce positionnement garantit la continuité entre la licence et le master, et renforce leurs liens avec les deux laboratoires de recherche de rattachement des enseignants-chercheurs du département : le CURAPP-ESS et le CHSSC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN